

Publications des tribunaux

Citation

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Kalubi Petu, fils de Muana et de Christiane, née Junod, né le 28 avril 1973, à Kolwezi (Congo), originaire de Travers, employé de commerce, précédemment domicilié à 1005 Lausanne, avenue du Léman 46, actuellement sans domicile connu; recr non incorporée;

vous êtes cité à comparâître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 7 mai 1998, à 9 heures, à Aubonne, Hôtel-de-Ville, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service, sous réserve d'acceptation de votre demande de relief.

Si vous ne vous présentez pas, le jugement contumacial du tribunal militaire de division 10A du 4 septembre 1997 deviendra définitif et exécutoire (art. 156 et 157 PPM).

14 avril 1998

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, lt-colonel Jean-Pierre Gross

FF14

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1998
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.04.1998
Date	
Data	
Seite	1422-1422
Page	
Pagina	
Ref. No	10 109 406

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.